



COMMUNE DE DAMOUSIES

PROGRAMME D'ETUDE AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Juillet 1990

OBJECTIF DE L'ETUDE

La commune de Damousies souhaite entamer une réflexion sur le développement d'une politique d'aménagement sur l'ensemble de l'espace public du territoire communal.

Cette politique d'aménagement répond aux attentes des habitants et suscitera de nouvelles pratiques en matière touristique.

Cette étude réalisée en concertation avec la population doit permettre d'établir :

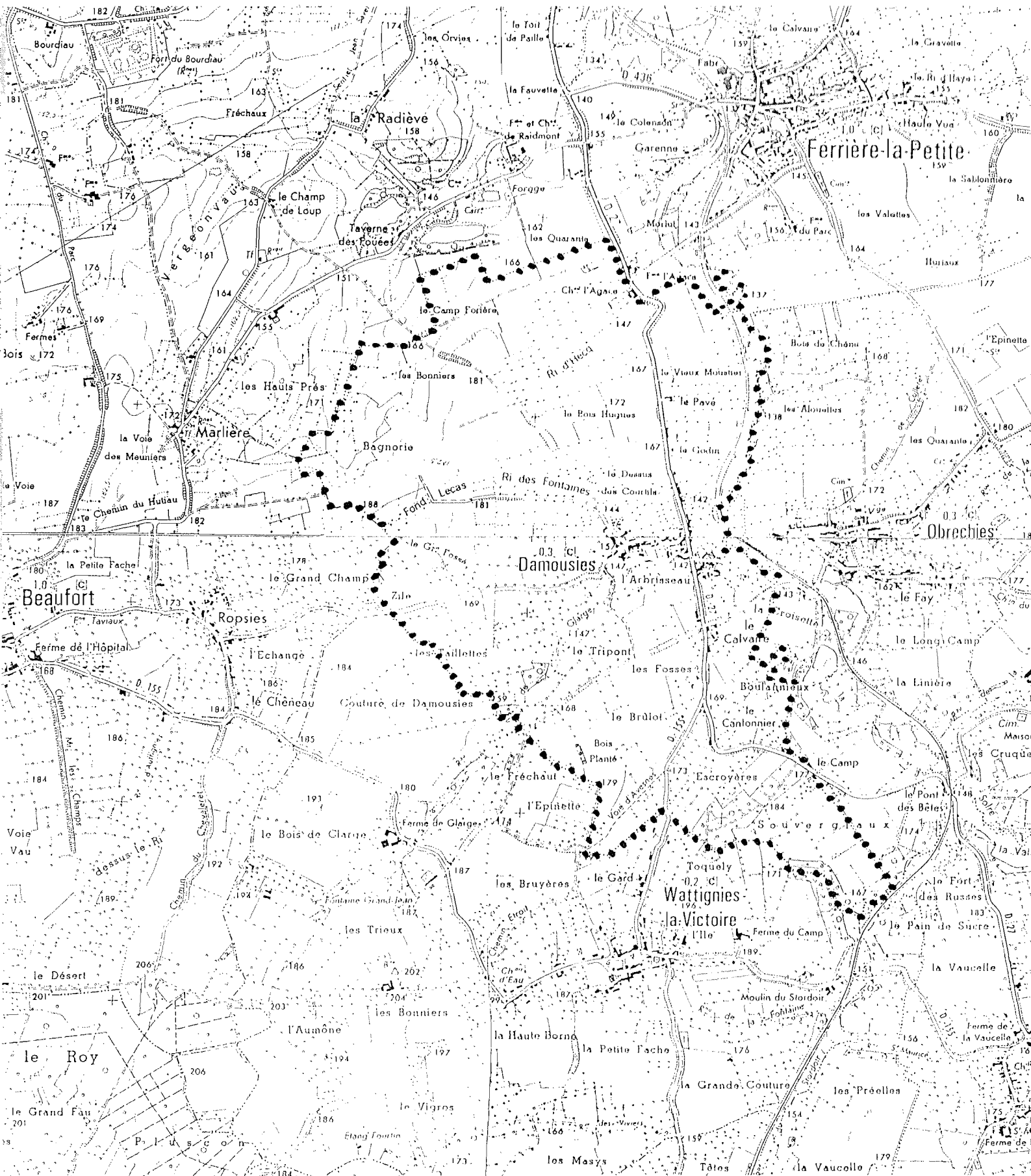
- **un cahier de recommandations architecturales et paysagères** basée sur l'analyse fine de l'identité communale, à l'attention de l'équipe municipale, mais également destinée aux agriculteurs et

particuliers susceptibles d'intervenir sur le paysage.

- **une série d'actions à mener sous différentes formes, projets détaillés, esquisses, expositions, réunions d'informations.**

Ceci visant à définir et à valoriser l'image de la ville sur le parcours des chemins départementaux et voies communales aux abords des bâtiments publics et sur l'espace de la rivière.

TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Village de 250 habitants environ, Damousies est une commune rurale, blottie sur les rebords de la vallée de la Solre à la confluence du ruisseau de Glarge, à quelques kilomètres de l'agglomération sambriène



Le chemin départemental 27 dans la traversée du village

Le paysage environnant de la commune est géré, marqué par le bocage herbagé, posé sur un relief fortement prononcé.

Le village s'étire le long d'une voie principale : le chemin départemental n° 27 qui représente maintenant une contrainte sensible compte tenue de la circulation qu'il supporte. Le bâti contemporain ne reprend plus les logiques urbaines traditionnelles d'implantation, ni les mêmes matériaux, ce qui contribue à désorganiser la structure bâtie du hameau et à banaliser les lieux, tant par le bâti lui-même avec des ajouts (garage, véranda...) ou par les clôtures et par la végétation riveraine.

LES ACTIONS A MENER

LES ENTREES DE LA COMMUNE

LE CHEMIN DEPARTEMENTAL

LE CHEMIN DE LA GARE ET LES ABORDS DE LA
MAIRIE ET DE L'EGLISE

LE CHEMIN DE BEAUFORT

LA PLACE DE L'ECOLE

LES CHEMINS RURAUX

LES ENTREES DE LA COMMUNE

Damousies est située au niveau de la rivière "dans un creux" ce qui lui donne la particularité d'être découverte de façon plongeante des différents chemins d'accès, bien avant de pénétrer dans l'espace bâti lui-même.

- Au Nord sur le Chemin Départemental: 27, en arrivant de Ferrière, le bâti s'étire le long de la voie, le fond de vallée se découvre à travers des parcelles non occupées.

- Au Sud sur le C.D. 27, à l'occasion des intersections se regroupent quelques habitations en front à rue.

- A l'Ouest sur le chemin de Beaufort le village se découvre brusquement au détour du chemin.

L'étude devrait être l'occasion de faire **une analyse** fine des questions qui se posent sur ces lieux et faire sous forme d'**esquisses chiffrées des propositions d'aménagements**.



Le chemin départemental à l'entrée sud : au calvaire

LE CHEMIN DEPARTEMENTAL

Cet axe de transit qui relie Solre le Château à Ferrière La Grande provoque une coupure importante dans l'organisation et la vie communale.

Des problèmes de sécurités se posent au carrefour principale : carrefour de la Mairie.

Il rassemble un certain nombre de points forts qu'il serait nécessaire de valoriser et à partir desquels peuvent s'élaborer un aménagement cohérent de la route :

- Les différents carrefours qui jalonnent le parcours en particulier celui du C.D. 115.
- Le calvaire.
- Le passage du ruisseau de Glarge avec la place du Monument aux Morts.

L'étude doit apporter des réponses en matière de sécurité, étroitement liées avec la cohérence des lieux et le respect de leur qualité.

Il s'agit pour l'ensemble du parcours du chemin départemental, d'établir en étroite relation avec les partenaires institutionnels (D.D.E. - C.D.E.S. -D.V.I. Conseil Général) **des schémas de principes** qui seront dans un deuxième temps détaillés sur les points forts sous forme d'**esquisses chiffrées**.



Le carrefour de la place du Monument aux morts .

LE CHEMIN DE LA GARE

LES ABORDS DE LA MAIRIE ET DE L'EGLISE

Cette rue du village rassemble les équipements publics majeurs, la Mairie, l'Eglise et son cimetière, le Monument aux Morts, une voie élargie utilisée comme lieu de stationnement.

Il semble important de faire l'analyse des lieux et de proposer **un-Avant Projet-Sommaire chiffrée illustrée de croquis.**



La place de l'église.

Le projet s'attachera à :

- Relier les deux parties du village au travers du carrefour du C.D. 27.
- Mettre en évidence et valoriser le ruisseau du Glarge par un traitement du pont, des garde-corps, des plantations en rive.
- Traiter en atténuant l'impact du parking les abords de la cabine téléphonique.
- Mettre en valeur les abords de la Mairie, la cours avant et le terrain arrière, délaissé de voirie.
- Requalifier les abords de l'église et notamment le parvis.
- Rassembler les éléments éparpillés autour du monument :
 - cabine téléphonique
 - panneau d'affichage
 - abribus
 - signalisation



LES ABORDS DE LA MAIRE : Terrain délaissé à l'arrière du bâtiment

LA FACADE AVANT DE LA MAIRIE : Le bâtiment de qualité flotte dans un espace mal structuré sans cohérence avec l'église.



LA PLACE DE L'ECOLE

Cet espace représente le deuxième point fort de la structure bâtie communale, en bipolarité avec la place de la Mairie.

Des projets d'aménagement aux abords de la salle des fêtes ont été élaborés par les services de la D.D.E. d'Avesnes.

L'étude à partir de l'analyse de l'état existant de la réflexion déjà entamée, doit aboutir à **un Avant-Projet-Sommaire illustré de croquis.**

Encore une fois le travail du bureau d'étude doit être le regroupement de l'information, l'observation des lieux et la traduction de l'expression de la volonté communale.

Il s'attachera à résoudre les problèmes d'espace au sens large dans leur globalités et à apporter des réponses sur des points de détail comme par exemple : le mobilier spécifique à la commune ou l'emplacement de la benne à encombrants



La place de l'école

LE CHEMIN DE BEAUFORT

Ce chemin est l'une des voies d'entrée dans la commune et à ce titre il est observé dans les chapitres précédents.

Cependant, il est ponctué de certains événements qu'il est indispensable de requalifier :

- Le terrain communal au carrefour avec le chemin rural.
- Les surlargeurs d'accotements sur lesquels il serait souhaitable d'apporter des réponses en harmonie avec le paysage avec les contraintes agricoles et le budget communal.
- Les talus fortement marqués où apparaissent les gisements d'agaises
- Les entrées de fermes qui structurent le cheminement, sont des lieux potentiellement forts.

L'étude proposera sous la forme d'**esquisses chiffrées illustrées de croquis descriptifs** des réponses sur l'espace minéral, le mobilier et l'éclairage, sur le végétal : arbres tiges, haies arbustives



Le terrain communal à l'entrée ouest de Damousies

LA VALORISATION DES CHEMINS RURAUX

La qualité paysagère du pays justifie qu'un effort tout particulier soit consenti dans ce secteur en faveur des équipements de loisirs.

Les chemins de randonnée font partie de cette politique et doivent à ce titre être créés, aménagés et entretenus.

Un G. R. Départemental traverse la commune, la reliant ainsi à un réseau transdépartemental de randonnée.

Mais au-delà de ce tronçon, de nombreux chemins peuvent être aménagés et participer à accroître la qualité de la vie dans la commune.

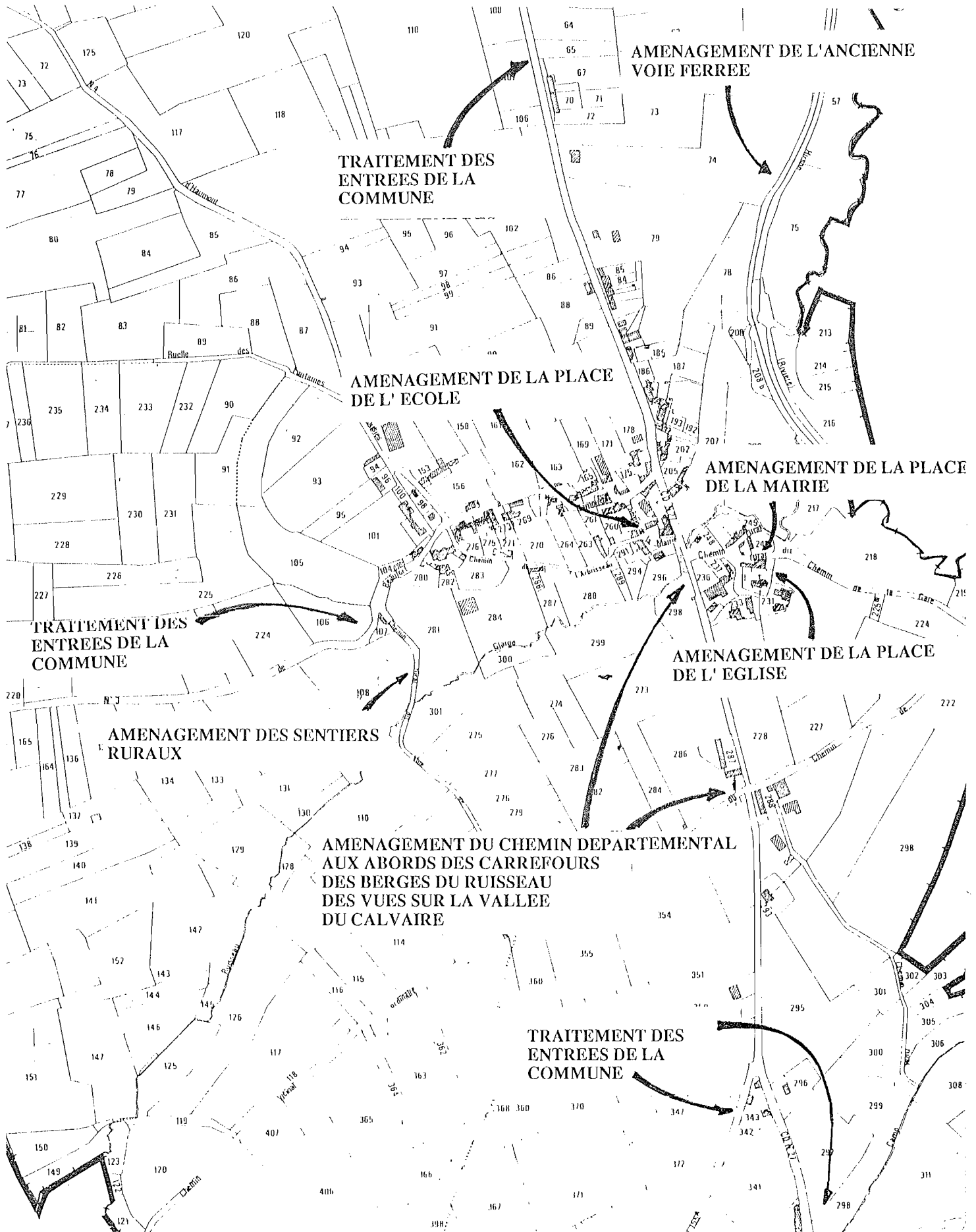
L'ancienne voie ferrée désaffectée permet déjà de parcourir la commune du Nord au Sud.

La création de cheminements transversaux pourrait établir des boucles de randonnée et relier tous les espaces de la commune entre eux .

En particulier, l'étude s'attachera à déterminer les mesures à prendre pour aménager l'ancienne voie ferrée, le long de la rivière.

Des esquisses aideront à définir les opérations nécessaires à la réalisation du projet (réserve au P.O.S. ou achat de terrains...) et à en planifier l'exécution.

CARTE DES PRINCIPALES INTERVENTIONS



Éléments du patrimoine public, mythique et religieux



Éléments du patrimoine de valeur inestimable qui reflètent l'image et la personnalité du village.

Ces actions sur le domaine public ou privé contribuent à embellir l'espace du village.

